



INSCRIPTION

L'ACTC vous propose une semaine de ski, raquette dans le Jura .Du 08 au 15 février 2014.

Prémanon, Une nature préservée avec un enneigement exceptionnel et en plus la proximité de la Suisse ! A la station (à 800 m) : 260 km de pistes balisées autour de Prémanon pour le ski de fond dans des paysages doux ou sauvages. Ski de piste sur place ou à proximité en Suisse.

Un environnement naturel idéal au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un village de vacances avec Espace forme avec piscine et hammam.

Un village au pays des champions olympiques des disciplines nordiques.

Cette semaine sera propice à la préparation physique hivernale du cyclo.

Activités : ski alpin (pistes très limitées), ski de fond, raquette, marche ne nécessite pas une activité sportive très soutenue. Il est possible de pratiquer ces activités en promenade à tout âge.

Logement au Village en pension complète. **VVF Villages "Prémanon"** 780 chemin des Maquisards 39220 Prémanon.

Prix comprenant :

- l'hébergement en chambres doubles
- lits faits à l'arrivée
- la fourniture du linge de toilette
- la pension complète, vin inclus (café en supplément), du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- l'accès gratuit à la piscine (chauffée, couverte) et à l'espace forme.
- l'animation en soirée.

Sur place possibilités de louer son matériel :

LOCATION DE MATERIEL AU VVF VILLAGES (prix 2013)

Ski nordique complet		
Villages	6 jours - Adulte	2 jours
Prémanon	30.00	12.00

Raquettes		
Villages	6 jours - Adulte	1 jour
Prémanon	30.00	6.00

Coût en pension complète hors période scolaire la semaine estimée à 364 €. (base tarifaire pour un groupe de 15 personnes minimum, non compris l'assurance annulation) De plus il faut compter la location de ski et vignettes d'accès aux pistes, Attention les taxes de séjour ne sont pas comprises.

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION Neige à Prémanon

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Ci-joint le règlement d'acompte pour :
Nombre de participants :-----X 50,00€ =

-----€--

Libeller le chèque à l'ordre de
l'ACTC

A adresser à :

Jean-Yves DESPRES
18 rue de Belfort
t : 02.43.24.14.04
72000 Le Mans